



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Oise

**Division de l'Organisation Scolaire
Bureau de l'Enseignement du 1^{er} degré**

Dossier suivi par :
Amanda JOSEPH
Nadège DÉCAVÉ

Réf. : n°115/2020-2021

ce.dosip60-1@ac-amiens.fr
03 44 06 45 32

DSDEN de l'Oise
22, avenue Victor Hugo
60025 Beauvais Cedex

Beauvais, le 17 décembre 2020

L'Inspectrice d'académie,
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Oise

à

Direction départementale des territoires
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et
de l'Energie
40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex
A l'attention de Monsieur CARIN Stéphane

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) commune de NEUILLY-EN-THELLE

Référence : Votre courrier en date du 7 décembre 2020

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de révision du PLU pour la commune de NEUILLY-EN-THELLE.

Après avoir pris l'attache de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de GOUVIEUX, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.

La commune de NEUILLY-EN-THELLE compte trois écoles :

- une école maternelle Georges Brassens de huit classes pour un effectif de 201 élèves ;
- une école élémentaire Claude Debussy de sept classes dont 1 ULIS pour un effectif de 139 élèves dont 12 élèves en ULIS ;
- une école élémentaire Léonard de Vinci de sept classes pour un effectif de 158 élèves.

Les deux écoles élémentaires fonctionnent comme une seule et même entité. A noter que l'école élémentaire Claude Debussy accueille une Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire avec 12 élèves en situation de handicap et que l'école maternelle accueille, en ses locaux, une antenne du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).

Emmanuelle COMPAGNON
Inspectrice d'Académie - DASEN